

**CONFÉDÉRATION AFRICAINE DES
ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES DE LA PÊCHE
ARTISANALE
CAOPA**



CONTACTEZ-NOUS

Siège social: Mbour/Sénégal
BP: 1144 Mbour
www.caopa.org
caopa.peche@gmail.com
+221 78 338 09 12

MEMBRES

La CAOPA regroupe 26 organisations nationales de pêche artisanale maritime et continentale d'Afrique: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Maroc, Mauritanie, Mali, Nigéria, Ouganda, Togo, Tunisie, Sierre Léone, Sénégal, Ghana, Tanzanie (Madagascar, Seychelles, Comores, Ile Maurice, -Réunion- (observateur)).



Impulser une dynamique africaine de développement de la pêche artisanale durable pour le bien-être des communautés de pêche artisanale, et contribuer à la sécurité alimentaire des populations.



HISTOIRE & CONTEXTE

La CAOPA a été créée en 2010 à Banjul suite à des rencontres annuelles depuis 2000.

Malgré son importance sur le plan économique, social et culturel en Afrique, la pêche artisanale demeure le parent pauvre des politiques de développement.

Le pillage des ressources, notamment à travers la pêche illégale non contrôlée non réglementée met aujourd'hui en péril la survie des communautés de pêcheurs et constitue l'une des plus grandes menaces sur l'avenir des futures générations. C'est ainsi que, conscient des problèmes du secteur et de l'urgence des solutions à apporter, un groupe s'est constitué et a pris l'initiative d'aller vers une Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale.

VISION

- Impulser une dynamique africaine de développement de la pêche artisanale.
- Valoriser la ressource pour le bien être des communautés de pêche artisanale.
- S'impliquer dans la mise en œuvre des politiques de pêche durables.

MISSION

Promouvoir et soutenir la prise en charge de la dimension genre dans la prise de décision ;
Appuyer les communautés de pêche artisanale à se développer à travers le respect des conditions de bonne gestion et d'exploitation responsable de la ressource;
Renforcer leurs capacités pour réaliser efficacement la valorisation des ressources;



"Notre principale mission est de promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la pêche artisanale africaine, à travers des actions de sensibilisation, de formation et de plaidoyer".

PRINCIPAUX PROGRAMMES

- Renforcement des capacités des Organisations Professionnelles de la Pêche artisanale;
- Appui à l'instauration de pratiques de bonne gouvernance, de la démocratie, de la transparence et de la redevabilité au sein des organisations membres ;
- Promotion du rôle des Femmes à travers des politiques de développement de leurs activités;
- Lancement d'un programme pour l'existence d'une Fédération unique des Professionnels du secteur de la pêche artisanale par pays membre.
- Promotion de la mise en œuvre des Directives Volontaires pour une pêche artisanale durable;
- Promotion de la mise en oeuvre du Cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.